

Alerte grand froid

Le département de la Seine-Saint-Denis est placé en vigilance jaune pour la neige et le verglas jusqu'au mercredi 10 janvier 2024 en fin de journée.

Dans ce contexte, le préfet de police de Paris a pris les mesures suivantes :

- limitation de la vitesse à 70 km/h sur les axes structurants d'Île-de-France
- interdiction d'effectuer une manœuvre de dépassement pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes sur ces mêmes axes.

Par grand froid, la solidarité est plus que jamais de mise. Si vous connaissez une personne sans domicile fixe ou vulnérable en période de grand froid, n'hésitez surtout pas à l'orienter vers le CCAS, joignable au 01 49 36 51 95.

Publié le 09 janvier 2024